



Téléchargement

Depuis le 1er janvier 2019, le Fongecif vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet à travers le CPF de transition professionnelle. Ce dispositif donne la possibilité aux salariés de changer de métier en finançant des formations certifiantes.

Désormais, les dossiers de demande de financement du CPF de transition professionnelle sont disponibles en ligne. Un gain de temps, et d'autonomie dans la gestion de vos démarches pour votre projet de reconversion professionnelle. En effet, vous n'avez plus besoin de vous déplacer ou nous contacter, seulement, vous rendre sur votre espace personnel sur le site internet du Fongecif Île-de-France.

Où trouver les documents ?

- Se connecter sur votre compte « [espace personnel](#) » ou [créer un compte](#)
- Dans votre tableau de bord, rubrique « Services », téléchargez le dossier souhaité selon votre situation : « vous êtes en CDI » ou « vous êtes en CDD »

Par ailleurs, si vous avez des difficultés pour construire votre projet et souhaitez être accompagné, nous vous invitons à nous contacter afin de rencontrer l'un de nos conseillers en évolution professionnelle :

- Soit par téléphone au **01 44 10 58 58** du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- Soit en face à face, en vous rendant dans notre Espace conseil : Place Johan Strauss, 75010 Paris – Horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 18 h ou jeudi de 12 h à 18 h

Les dossiers dûment complétés doivent être déposés à l'Espace conseil ou envoyés par voie postale, au Fongecif au plus tard 2 mois avant le début de la formation souhaitée à l'adresse suivante: Fongecif Île-de-France, 2 ter, Boulevard Saint- Martin, 75498 Paris Cedex 10